



Le petit malin

Bulletin trimestriel du Syndicat CGT de l'EPSM 71
N°28, avril 2024

Plus d'infos sur notre site internet

<http://chsevrey.reference-syndicale.fr/>

QUELQUES RECENTES AVANCEES POUR LE PERSONNEL

- ✓ **Secrétaires** : l'indemnité forfaitaire pour travaux supplémentaires aurait été versée à toutes celles qui l'ont demandé. Par contre, la NBI pour contact direct avec le public est pour l'instant refusée au motif que l'ambulatoire ne facture pas...
- ✓ **PMS** : la direction abandonne le projet des 12 H et embauche 3 nouveaux agents PMS de nuit qui bénéficieront du statut de travailleur de nuit
- ✓ **Standard** : la direction revoit sa copie en revalorisant la plage horaire 21 H – 6 H (multipliée par 1,07) pour compenser la perte du statut de travailleur de nuit

Mais de nombreux dysfonctionnements

- ❖ **Chronos** : nombreux dysfonctionnements, en particulier pour les psychologues qui dépendent de la DRH. Nous demandons un groupe de travail direction/médecins/psychologues pour finaliser un protocole commun
- ❖ **DRH** : les agents DRH doivent devenir polyvalents. A ce jour, ils ont été formés à la paye, au CGOS et bientôt à la carrière et aux retraites

Droit de remords



Nous avons insisté lourdement sur le besoin de sa mise en place rapide (échéance septembre 2024). La réglementation prévoit que chaque agent (plus de 40 concernés) doit être informé de sa simulation de retraite suivant les 2 options (rester en B ou passer en A). La direction répond que les agents intéressés seront prioritaires pour une demande à la DRH de simulation de leur retraite (simulation possible sur l'espace personnel du site CNRACL). Pas de limite dans le nombre de candidats et dans la publication des postes. Le concours prévoit un CV et un oral. Une note d'info doit sortir.

Projet d'Etablissement 2024-2028

Voté par les 3 syndicats avec l'ajout « sous réserve de moyens dédiés ». Pcq ce projet incarne un idéal volontariste, à moduler en fonction des moyens dont on disposera. Mais ces moyens ne sont souvent pas mentionnés, ce qui poussera l'ARS à « nous soutenir », mais seulement moralement.

Ce projet mentionne un « modèle humaniste et partenarial » et « une psychiatrie moderne ». Nous avons rappelé que l'humanisme en psychiatrie n'est pas nouveau (Pinel soigné au lieu de renfermer, psychothérapie institutionnelle au lendemain de la libération où le patient est acteur et participe à la vie institutionnelle, sectorisation dans les années 60 au plus près du lieu de vie du patient, psychanalyse, ...). L'humanisme est aussi vanté par les EHPAD privés et la psychiatrie privée lucrative ... Le moderne, ce n'est pas nier l'histoire.

Concrètement, quels projets nouveaux pour l'EPSM (qui demandent encore à être finalisés) ?

Pour les locaux :

- *Déplacement de Bécarre dans le NHS. L'EHPAD augmenterait de 34 places et occuperait les locaux vacants ; il s'agirait de création de places et non de redéploiements*
- *Création d'un foyer médico-social de 30 places pas encore spécifié*
- *Addicto : passage à 12 lits*
- *Unité anxio-dépressifs rétablie avec 24 lits*
- *Unité d'hospitalisation de courte durée à créer. Ce ne serait plus une UPEO, mais une unité pour des patients ne nécessitant qu'une courte hospitalisation*
- *Renforcement des lieux de vie : appartements thérapeutiques, familles d'accueil, foyers de vie et appartements tremplin dans les anciens studios*
- *Alternatives à l'hospitalisation : encore des équipes mobiles (d'aide aux aidants, de soins ambulatoires renforcés, de handicap mental, hygiène hospitalière) et des hospitalisations intensives à domicile*
- *Réduction des hospitalisations : en renforçant Relais Retis, avec un dispositif de préparation à la sortie et avec des équipes de transition (projets FIOP, anciennement FIR) pour préparer la sortie*

Pour les organisations :

- *Retour de la sectorisation et rencontres équipes intra-extra : conforme à ce que nous demandons depuis longtemps*
- *Vidéosurveillance à développer*
- *Emploi d'autres professionnels (éducatifs ou autres) dans les unités d'hospitalisation : demeureront toutefois les tensions sur le planning infirmier et AS*
- *PACS : ouverture des portes*
- *Mise en place de la sismothérapie*

Pour les personnels :

- *contrat de présence de 3 ans dans les unités, suivant charte de mobilité*
- *Services administratifs ouverts les week-end*
- *Collège des psychos : Structuration via groupe de travail, qui sera finalisée en 2025*
- *EHPAD : réflexion sur le programme capacitaire = risque de réduire les postes*
- *Entretien de 2^{de} partie de carrière : pour faciliter la mobilité des agents usés ou lassés de leur poste*
- *Référent égalité professionnelle : nous avons demandé aussi un référent harcèlement*
- *Entretiens d'évaluation : liés aux valeurs de la « Charte des valeurs » qui seront « mobilisées dans l'entretien d'évaluation ». Nous proposons les valeurs du service public (égalité, indépendance et responsabilité), mais la direction en veut plus. Nous exigeons et obtenons le retrait de cette fiche. La direction la réservera pour les embauches et l'évacue des évaluations*